

Du sentiment d'insécurité à l'Etat sécuritaire²

C'est quelque part vers le milieu des années 1970 que la délinquance s'insinue dans le débat public sous les espèces de l'insécurité. Sur le moment, beaucoup n'y ont vu qu'une finesse de politiciens cherchant à détourner l'attention de l'irruption du chômage. L'élection présidentielle de 1981 a semblé leur donner raison : on attendait une campagne sur la sécurité et les libertés, elle a tourné autour de l'emploi. Mais cela n'a pas empêché un nouveau venu – le Front national – d'en faire son thème de prédilection deux ans plus tard dans des élections locales. Depuis – à travers périodes de fièvre et d'accalmie – l'insécurité ne s'est jamais vraiment absentée des préoccupations de notre société. La présidentielle de 2002 a marqué un point tournant : c'est en bonne partie grâce à la controverse sécuritaire que Jacques Chirac a pu, malgré un premier mandat piteux, parvenir à se faire réélire. Les attentats survenus depuis 2012 ont porté le thème à l'incandescence en rompant l'accalmie observée en matière de terrorisme après 1996. Au même moment, la longue théorie de réfugiés tentant de gagner l'Europe a accru spectaculairement la visibilité de la pression migratoire. Le rejet xénophobe qu'elle suscite a contribué à fusionner la peur du délinquant et celle du terroriste dans une crainte de l'immigré.

Suffirait-il pour autant de réduire l'insécurité à l'arène médiatique/politique ? Comprendrait-on alors pourquoi elle peut prospérer depuis si longtemps ? Ne faut-il pas qu'elle corresponde à quelque chose de substantiel pour une partie au moins de la société ? C'est ici que commence la difficulté. Les territoires où elle prospère ne sont pas toujours ceux où la délinquance fleurit le plus ; les plus insécures ne sont pas toujours les plus exposés. Pour le dire autrement, l'insécurité ne se développe pas nécessairement *à cause* de la criminalité, mais souvent plutôt *à propos* d'elle.

En France, la recherche sur ce thème a d'abord hésité entre mise en cause des médias et incrimination des rumeurs³. Puis l'insécurité a surtout été abordée dans des travaux sur la vie locale⁴. Il a fallu attendre la décennie 1990 pour que la pénétration tardive des recherches américaines conduise à explorer le lien de l'insécurité avec la délinquance⁵ et à montrer les différentes dimensions – peur personnelle ou préoccupation pour un problème social – qui se cachent sous la simplicité du terme⁶. La nature des données alors disponibles, essentiellement des sondages politiques, et le fort écho du thème dans le débat public ont incliné à s'intéresser plus à

¹ CNRS, CESDIP.

² séminaire d'analyse statistique sur la délinquance, **lundi 26 juin** de 10h à 12h, Salle 2 de l'immeuble Jean Moulin au sous-sol, dans les locaux du Ministère de l'Intérieur, 11 rue des Saussaies, Paris 8^{ème}

³ Coing, Meunier, 1980 ; Dulong, 1983.

⁴ Lagrange, 1984 ; Roché, 1993 ; Duprez, H

⁵ Lagrange, 1993 ; Grémy, 1996.

⁶ Robert, Pottier, 1997.

l'aspect 'problème de société' qu'à celui des peurs personnelles ; c'est une caractéristique qui distinguera durablement la recherche française de ses homologues anglo-américaines. C'est aussi le moment où de premières théorisations ont été esquissées : soit une crise de la civilisation des mœurs⁷, soit les mutations du rapport du citoyen à l'État à propos du crime⁸. L'ébullition du débat à partir de l'élection présidentielle de 2002 coïncide finalement avec un retour à l'analyse politique de l'insécurité⁹.

Au cours des années récentes, l'étude française s'est surtout attachée à situer le statut de l'insécurité dans le contexte contemporain, par là à rapporter le sentiment d'insécurité lié à la délinquance aux autres facettes de l'insécurité. On peut, en effet, aborder celle-ci sous différentes espèces, du changement climatique à l'extinction des espèces, du chômage à la pauvreté, de la mondialisation à la financiarisation de l'économie... Nombre de ces questions constituent des défis d'une autre importance que les agressions, les vols ou même le terrorisme, au point que beaucoup doutent de la capacité de l'État à les affronter. Reste que la sécurité des personnes et des biens est l'une des briques fondamentales sur lesquelles s'est édifié en Europe l'État national : au moins le crime représente-t-il un défi à sa mesure. Bien loin d'être coupée des autres formes d'insécurité, celle qui concerne la criminalité entretient avec elles des relations complexes dont il faut pouvoir rendre compte.

C'est ainsi que des publications françaises récentes se sont attachées à situer l'insécurité dans une mutation globale des formes de gouvernement et parfois même de société. Moins social, plus sensible à l'idéologie 'néo-libérale', l'État revêtirait de plus en plus des habits 'punitifs' ou 'sécuritaires'¹⁰. Une autre veine s'attache davantage aux raisons économiques et sociales de l'insécurité¹¹ : depuis la fin des années 1970, la précarisation des relations de travail, le chômage de masse ont entraîné le salariat dans un jeu de disparités catégorielles, de mise en concurrence des salariés entre eux, soit au total un effritement de la société salariale ; chez les précarisés, ressentiment et frustration déclenchent une peur de l'autre qui trouve dans la peur du crime un abcès de fixation. Mais la puissance publique qui fait preuve d'autoritarisme face à l'insécurité liée à la délinquance tolère au contraire, avec un libéralisme permissif, la nouvelle insécurité sociale. Récemment, on a plutôt tenté de mettre au premier plan une dimension 'culturelle'¹² : ce sont ses origines ethnoraciales, sa religion, son mode de vie, sa culture, qui font percevoir l'autre comme une menace.

Finalement, l'étude française de l'insécurité est aujourd'hui menacée par une inflation des idées et un déficit de données. Sont pourtant désormais disponibles des résultats d'enquêtes qui permettent de documenter les différents aspects de l'insécurité et de suivre leurs évolutions. Leur analyse permet de pallier les risques de l'essayisme.

C'est ce que nous avons tenté de faire dans une démarche en trois temps. La première étape consiste à montrer la complexité de l'insécurité : en *défaisant le paquet*, on donnera un aperçu de chacune de ses dimensions et on montrera comment elles se combinent. C'est ce polymorphisme qui permet à l'insécurité de désigner plus que le crime à travers le crime. La deuxième étape précise ses inscriptions sociales et cherche son explication dans les mutations socio-économiques contemporaines. C'est seulement dans un dernier temps que l'on peut chercher à situer l'insécurité par rapport à l'action politique. Dans cette troisième étape, l'insécurité est alors abordée comme un objet des politiques publiques voire comme leur combustible. Mais aujourd'hui nous parlerons seulement des deux premières étapes en laissant de côté l'analyse des politiques publiques de sécurité sauf si ce thème vient sur la table à l'occasion de questions dans la période de discussion qui suivra notre présentation.

⁷ Lagrange, 1995 ; Roché, 1996.

⁸ Robert, 1999.

⁹ Bonelli, 2008.

¹⁰ Wacquant, 2012 ; Bourguin, 2013.

¹¹ Castel, 2003.

¹² Bouvet, 2015 cpr Guilluy, 2000, 2014.

I. Les dimensions du sentiment d'insécurité

Le souci pour l'insécurité s'est fait jour aux États-Unis un peu avant d'apparaître en France. Au milieu des années 1960, le président Lyndon B. Johnson a confié à son ministre de la Justice, Nicholas de B'Katzenbach, la présidence d'une commission sur le crime¹³. C'est que ses adversaires Républicains avaient fait de la criminalité un thème de campagne. Jusqu'alors la délinquance ordinaire, le *street crime*, paraissait surtout de la compétence des autorités fédérées, elle émergeait peu dans le débat fédéral. Non sans mal, des sociologues – souvent étrangers à la criminologie – sont parvenus à vendre à la commission des outils indépendants du fonctionnement des institutions pénales, des enquêtes en population générale. Il s'agissait de demander aux membres d'un échantillon tout venant s'ils avaient été, pendant une certaine période, victimes d'agression, de vol, de cambriolage... L'essentiel pour notre propos est que les chercheurs se soient enquis aussi des réactions émotionnelles des enquêtés : avaient-ils peur de la délinquance (*fear of crime*) ?... et là surprise : l'exposition au risque et son impact coïncidaient mal ; on pouvait être victime et sans peur, on pouvait être indemne et pourtant angoissé à l'idée du crime. De manière générale, l'inquiétude semblait excéder le risque encouru. Certains des sociologues qui avaient mis au point les nouvelles enquêtes avaient d'emblée analysé la *fear of crime* comme débordant largement l'expérience de la victimation. Ils y voyaient le symbole des inquiétudes pour un ordre social et moral plus large¹⁴. La conjoncture s'y prêtait : mouvements contre la guerre au Vietnam, tensions consécutives aux grandes émeutes des ghettos noirs et à une décennie de combats pour la déségrégation, inquiétude de certaines fractions de l'Amérique blanche devant une évolution législative et jurisprudentielle qui avait progressivement reconnu et étendu les droits des Noirs... en 1969, Katzenbach expliquait que sa commission avait vainement tenté de dépolitiser la question du crime et que la tournure des débats parlementaires témoignait de son échec¹⁵. Quelques années plus tard, au cours de la décennie 1970, quand les enquêtes de victimation ont été institutionnalisées, ce contexte a été perdu de vue et l'on a seulement retenu l'idée d'une dissonance (généralement d'un excès) entre le sentiment d'insécurité et le risque effectivement encouru.

1. Réduire la dissonance entre le risque et sa perception ?

Trois pistes ont été empruntées pour expliquer ce qui apparaissait comme une dissonance, voire un 'excès' du sentiment d'insécurité. Selon la première, l'insécurité ne serait pas tellement suscitée par l'intensité de la menace criminelle à laquelle on est exposé ou de l'expérience de victimation que l'on a subie, elle serait plutôt fouettée par un message médiatique qui grossit indûment la criminalité. L'insécurité se nourrirait de cet énorme 'crime médiatique'. D'après la deuxième, elle s'alimenterait de toute une série de désordres plutôt que de la seule délinquance ; pour comprendre l'ampleur de l'insécurité, il faudrait la rapporter à ce 'halo incivil'. Selon la troisième, l'excès du sentiment d'insécurité ne serait qu'apparent : il disparaîtrait si l'on tenait compte des différences d'exposition au risque et de vulnérabilité.

Médias, incivilités, exposition différentielle... ces trois mécanismes jouent indubitablement. Pour autant, ils ne parviennent pas à annuler le surcroît de la perception sur le risque. En fin de compte, aucune explication n'a réussi à dissoudre l'énigme de l'insécurité. Dès lors, n'est-ce pas sur sa teneur même qu'il faut s'interroger ? En parlant d'insécurité, désigne-t-on bien un objet homogène, cohérent ou bien cette expression du débat public ne recouvre-elles pas des phénomènes plus complexes et partiellement hétérogènes ? L'on est alors conduit à distinguer un volet de l'insécurité qui est proche du risque encouru ou de l'expérience de victimation, et un autre plus abstrait, moins dépendant de la situation dans laquelle on se trouve.

¹³ President's Commission, 1967.

¹⁴ Biderman, 1967

¹⁵ Préface à Harris, 1969.

2. Sous l'insécurité, les peurs du crime et la préoccupation sécuritaire

Craindre le vol, l'agression... pour soi ou les siens est une chose, considérer la délinquance comme un grave problème de société en est une autre. De même, on peut appréhender de devenir chômeur, mais on peut aussi penser que le chômage mine notre société sans pour autant s'en estimer personnellement menacé.

La peur pour soi ou ses proches apparaît comme le fruit d'une expérience directe ou par personne interposée, comme une anticipation du risque aussi, d'où sa bonne liaison avec le niveau de délinquance locale ou l'expérience personnelle de victimation. Toutefois cette perception du péril se combine, pour produire la peur, avec la vulnérabilité ressentie : celle-ci peut dépendre soit de l'état physique, comme l'âge ou le sexe, soit de conditions de vie, par exemple se sentir enfermé dans un quartier de relégation.

La préoccupation, quant à elle, apparaît moins concrète, moins liée à la situation personnelle face à la délinquance. Envisageant l'insécurité comme un problème social plutôt que comme un risque individuel, elle est relativement peu sensible aux variations de ce dernier ou à l'expérience. Elle dépend moins d'une vulnérabilité face au crime que d'une appréhension devant des changements sociaux jugés menaçants par des personnes mal armées pour les affronter du fait de leur âge, de leur faibles ressources financières, éducatives ou professionnelles. Elle pousse à haïr tout signe de désordre. Et y-a-t-il signe de désordre plus éloquent que la délinquance... peut-être pas toute délinquance, pas la criminalité d'affaires ou la corruption, mais en tout cas celle qui agresse les personnes et dérobe leurs biens ?

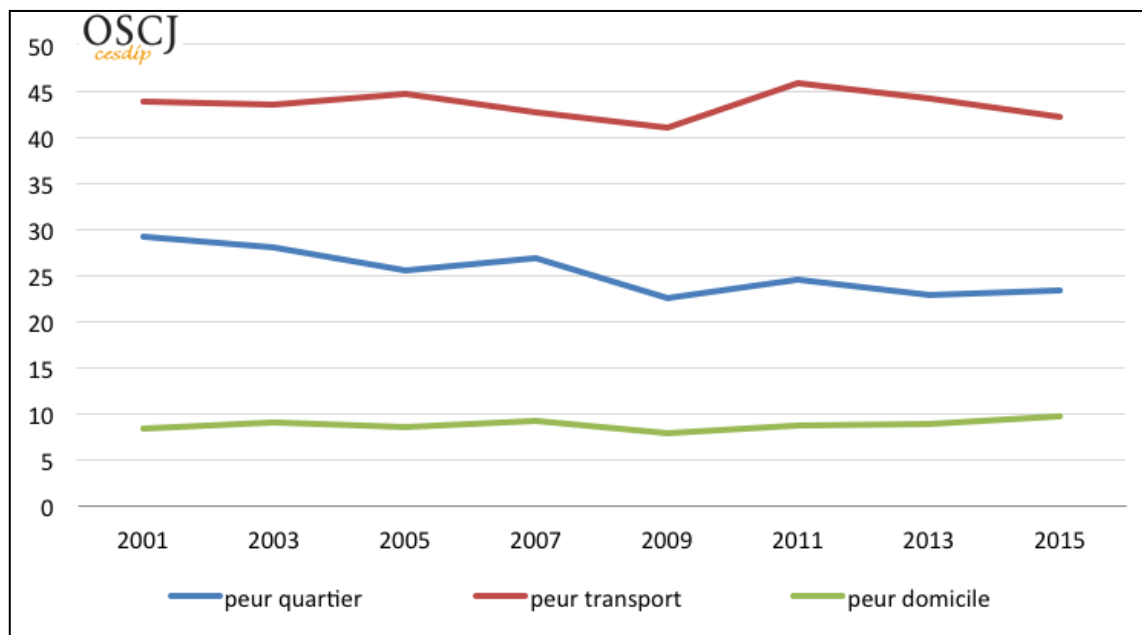
Peurs et préoccupation se distribuent le long d'un *continuum* : à une extrémité du spectre, des peurs concrètes multiformes, réagissant à l'exposition de soi ou des siens à la délinquance ; à l'autre une préoccupation abstraite plus ou moins aiguë, moins liée à l'expérience ou au risque et plus expressive : les crispations sécuritaires sont une manière de dire une *préoccupation* qui se cristallise sur la criminalité mais la dépasse largement.

Des peurs diverses

On mesure classiquement la peur du crime en demandant aux enquêtés s'ils se sentent en sécurité quand ils sortent seuls le soir dans la rue près de chez eux. Pourtant, ce n'est pas pour soi qu'on a le plus souvent peur, mais pour ses enfants. La proportion de ceux qui ont peur pour leurs descendants varie beaucoup selon le lieu évoqué : elle culmine si l'on parle de la rue puis des transports publics ; l'inquiétude est moins répandue s'il s'agit de l'école et surtout des lieux de loisir.

Quant aux peurs pour soi, la plus répandue concerne les transports en commun. Bien au-delà du risque qu'on y court, les transports en commun apparaissent comme un lieu de cristallisation de l'inquiétude. Pourquoi sont-ils tellement propices à la peur? C'est qu'on y côtoie des gens que l'on n'a pas l'habitude de rencontrer ailleurs, que l'on ne souhaite d'ailleurs pas côtoyer et qui éventuellement inquiètent ; en outre, l'exiguïté des lieux fait souvent de ce côtoiement une promiscuité... de surcroît dans un espace confiné : on circule parfois sous terre, un contexte que d'aucuns trouvent oppressant. En cas d'incident, la fuite est difficile, voire impossible. Enfin qui dit transports en commun dit aussi ruptures de charge, gares, stations... tous lieux où l'on peut s'inquiéter, ainsi dans une gare quasi-déserte aux petites heures de la nuit. La diminution du personnel d'accompagnement dans les véhicules et la raréfaction du personnel statique dans les stations contribuent probablement, depuis le milieu des années 1970, à la diffusion de l'insécurité. C'est ainsi qu'en région parisienne, la peur relative aux transports en commun affecte une part nettement plus importante de la population que les autres peurs (figure 1).

Figure 1 : Évolution des peurs dans les différents espaces en Île-de-France entre 2001 et 2015 (%)



Source : OSCJ-CESDIP, d'après données LAU-IdF

Champ : Île-de-France

À l'échelle nationale, la proportion de répondants qui disent avoir peur souvent ou quelquefois le soir dans leur quartier se situe dans un ordre de grandeur qui ne varie pas sensiblement depuis le milieu des années 1990, autour de 10 à 12 %. En Île-de-France comme dans l'agglomération lyonnaise, toutefois, de telles peurs frappent une population deux fois plus large (figure 1). Et dans certaines communes de la banlieue Nord de Paris, elle peut affecter jusqu'au tiers des habitants.

La peur au domicile elle aussi, depuis au moins le début du 21^{ème} siècle, reste toujours à peu près dans un ordre de grandeur stable, affectant entre 6 et 10 % de la population. On n'y retrouve pas la différence entre zones très urbanisées et ensemble du territoire. Cependant, quelques enquêtes situent la peur chez soi à un niveau nettement plus élevé dans quelques communes de la banlieue Nord de Paris.

La préoccupation sécuritaire : des accès de fièvre

Si les différents aspects de la peur du crime ne changent guère d'ordre de grandeur depuis le milieu des années 1990, il n'en va pas de même pour la préoccupation sécuritaire qui connaît des variations beaucoup plus importantes. Depuis 2001, l'augmentation des préoccupations pour le chômage et la pauvreté contraste avec la baisse tendancielle de celle concernant la délinquance.

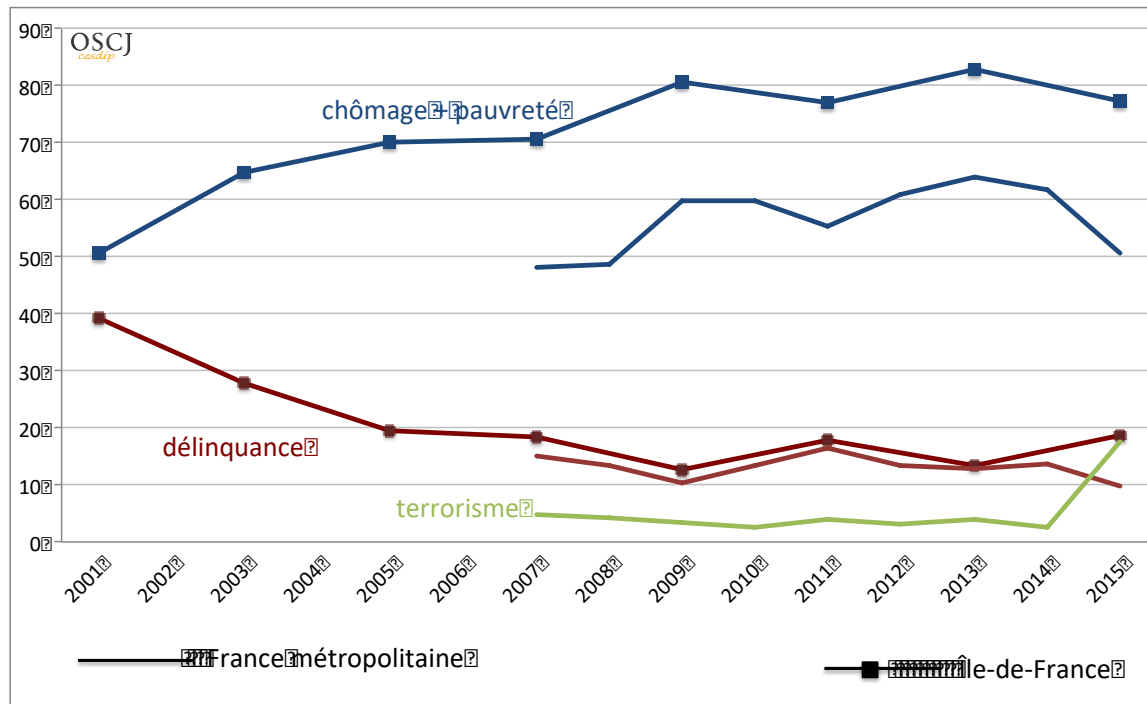
En réalité, les premières années du siècle marquent un point haut pour la préoccupation sécuritaire¹⁶ et la longue décroissance ultérieure peut être comprise comme un retour à des ordres de grandeur habituels. La combinaison du baromètre *Figaro-Sofres* avec les enquêtes Agoramétrie avait permis de comprendre que la préoccupation sécuritaire divise, de manière finalement très stable, la population française : un sixième qui la place au premier rang des problèmes de société, un tiers qui lui accorde une importance marquée, un autre tiers pour lequel il s'agit d'un problème non négligeable mais cependant non prioritaire. Pour le dire autrement, les préoccupations sécuritaires ne fonctionnent pas en tout ou rien, on y est plus ou moins sensible : certains en sont presque obsédés, d'autres les ressentent fortement, d'autres encore ne leur accordent qu'une place

¹⁶ Comme le montrent l'analyse d'autres données : le baromètre *Figaro-Sofres* et les enquêtes d'Agoramétrie.

limitée. Selon l'acuité d'autres grands problèmes de société – avant tout l'emploi, mais aussi la pauvreté – l'insécurité est désignée comme prioritaire soit seulement par ceux qui en sont obnubilés, soit aussi par ceux qui lui réservent une place de second rang dans leur préoccupation.

On observe aussi, en fin de période, une émergence spectaculaire de la préoccupation pour l'attentat terroriste relativement découplée de l'insécurité pour la délinquance (figure 2).

Figure 2 : Évolution des préoccupations en France et en Île-de-France



Source : OSCJ-CESDIP, d'après données CVS et LAU-IdF

Champ : France métropolitaine, Île-de-France

Sécures, insécures, obsédés

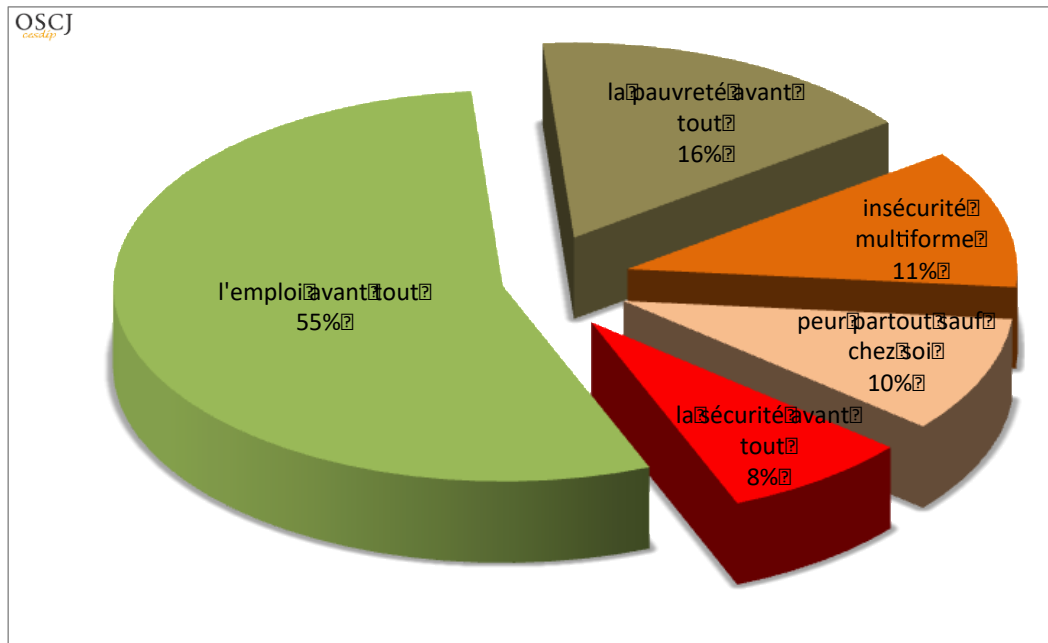
Jusqu'à présent, on a observé l'évolution de différents aspects de l'insécurité. Mais celui qui a peur pour la sécurité de ses enfants a-t-il aussi peur d'être volé ou agressé dans les transports en commun ? Se sent-il en insécurité chez lui ou dans son quartier ? Considère-t-il la délinquance comme le premier problème de notre société ?... Autrement dit, comment s'agencent les différentes pièces éparses du puzzle ? À l'échelle de la France métropolitaine, cinq figures de tailles très différentes émergent (figure 3) :

- La première regroupe plus de la moitié de la population : la peur de la délinquance n'y a guère cours et c'est le chômage qui est dénoncé comme principal problème de notre société ;
- un deuxième groupe de 16 % se préoccupe surtout de la pauvreté ; mais ces enquêtés sont, eux aussi, moins nombreux que la moyenne à exprimer des peurs de la délinquance. Au total, voilà plus des deux-tiers de la population pour qui peur du crime et préoccupation sécuritaire ne font guère sens. Restent les autres.
- Un groupe de 11 % dixième cumule des peurs de la délinquance pour autrui et aussi pour soi, dans toutes les circonstances. Pour eux, l'insécurité est multiforme ;
- il faut y ajouter un groupe de taille comparable qui présente un profil assez semblable, et se distingue seulement du précédent par une peur chez soi moins fréquente que la moyenne. À elles deux, ces classes de polyinsécures représentent environ le cinquième de

la population. Dans les deux cas de figure, les inquiétudes que l'on ressent personnellement à l'égard du risque de victimation s'accompagnent d'une dénonciation de la délinquance comme grave problème de société. Les deux facettes du sentiment d'insécurité s'y retrouvent ;

- cette coexistence n'est pas toujours avérée : reste en effet un dernier petit groupe de 8 % où sans se sentir menacé personnellement par la délinquance, on la place néanmoins au premier rang des problèmes de société.

Figure 3 : Typologie des peurs du crime et de la préoccupation sécuritaire dans la population française 2007-2012



Source : OSCJ-CESDIP d'après les données INSEE (CVS)

Champ : France métropolitaine

Les enquêtes réalisées en Île-de-France sur la même période (2007-2013) dessinent une image assez comparable. Au-delà des différences de populations – nationale (du moins de la France métropolitaine) dans un cas, seulement francilienne dans l'autre – et d'enquêtes, on retrouve toujours cette figure à trois faces : ceux qui ne sont pas concernés par l'insécurité, ceux qui le sont, enfin ceux qui en sont seulement obsédés. Toutefois les proportions ne sont pas les mêmes dans les deux cas. La sensibilité à l'insécurité est plus marquée en Île-de-France que sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Aussi imparfaites qu'elles puissent être au regard des recherches étrangères les plus récentes, les enquêtes disponibles permettent de décrire empiriquement la double face du sentiment d'insécurité, une préoccupation abstraite d'un côté, des craintes concrètes pour soi et les siens de l'autre. Elles permettent aussi de montrer comment l'insécurité se distribue dans la population à différentes échelles ce qui conduit tout naturellement à fouiller maintenant ses inscriptions sociales.

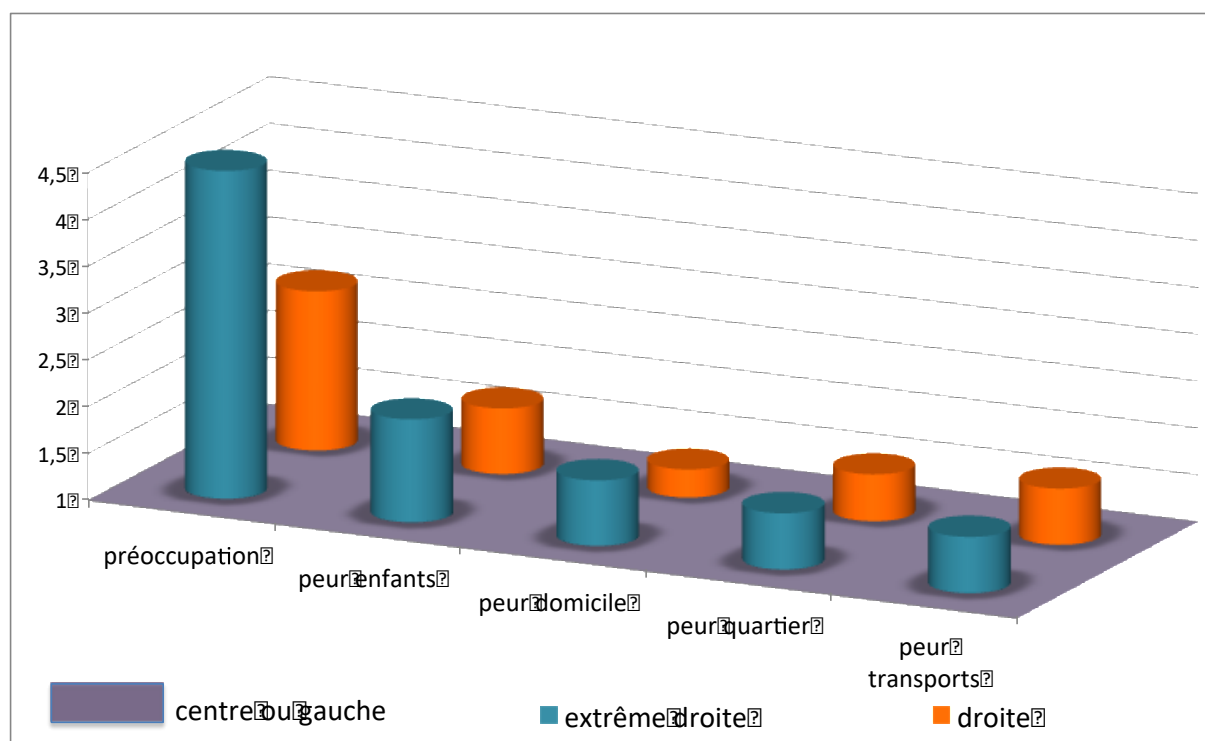
II. Les inscriptions sociales de l'insécurité

Avoir clarifié les évolutions et les ordres de grandeur des différents indicateurs disponibles permet maintenant d'aborder la consistance sociale de l'insécurité. Pour cela, posons-nous deux questions : quels sont ses déterminants ? Comment se distribue-t-elle ?

1. Les déterminants de l'insécurité : des victimations aux préférences politiques

L'insécurité personnelle dépend d'abord de l'expérience de victimation, avec un relief marqué des agressions sexuelles, plus généralement de toutes les formes de violences, même peu caractérisées, et aussi des victimations comportant une atteinte à la sphère privée. Jouent ensuite des variables d'attitudes idéologiques et d'autres de vulnérabilité : une place particulière doit être faite à la dimension de genre, mais aussi à la localisation. C'est le capital scolaire, accessoirement le niveau de revenus, qui immunisent le mieux.

Figure 4 : Auto-positionnement politique, peurs et préoccupation sécuritaire en Île-de-France 2001-2013



Source : IAU-IdF

champ : Île-de-France

Clef de lecture : toutes choses égales par ailleurs, celui qui se situe à l'extrême-droite a 4,5 fois de chances de se trouver préoccupé par la sécurité que celui qui se situe au centre ou à gauche.

La préoccupation sécuritaire fonctionne différemment : moins sensible à l'expérience personnelle concrète, elle est sous la dépendance écrasante des options politiques (figure 4) ; mais au-delà de ce trait, on perçoit la sensibilité sécuritaire de groupes sociaux qui estiment leur situation sociale et leur identité menacées.

2. Insécurité et territoires : précarité, hantise de la précarisation

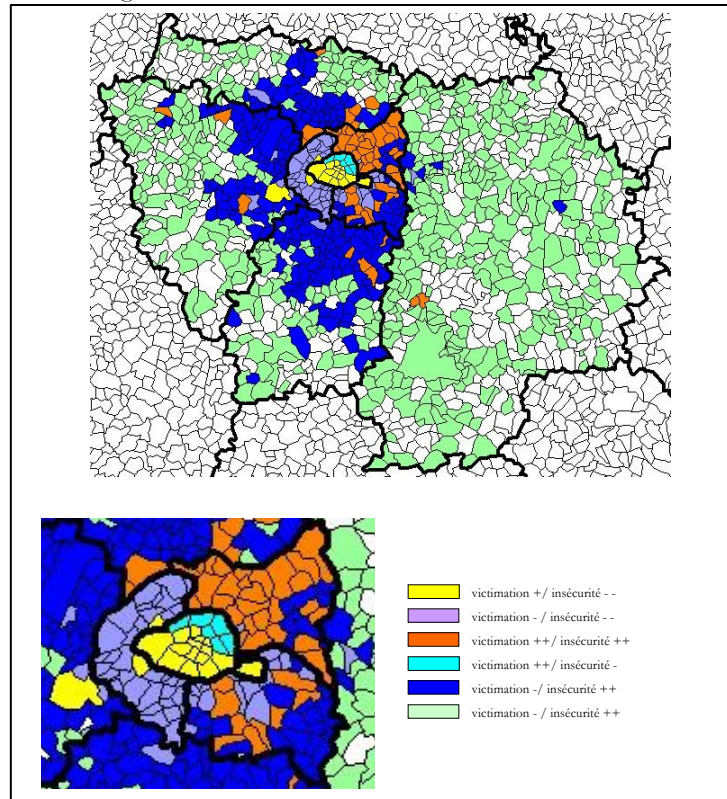
Nous avons essayé d'aller plus loin en projetant les données concernant les victimations, sur la préoccupation sécuritaire et sur les peurs sur les différents territoires franciliens (figure 5)¹⁷

L'exposition à la délinquance dépend beaucoup de l'implantation. S'éloigner de la capitale constitue la meilleure protection : ceux qui résident en grande banlieue y sont moins exposés. Et il n'est pas toujours nécessaire d'aller bien loin pour gagner une relative tranquillité : il suffit de choisir les zones résidentielles de la proche banlieue Ouest (ainsi les Hauts-de-Seine). L'air de Paris, en revanche, n'immunise pas ses résidents : ils sont plus exposés que la moyenne des

¹⁷ A partir d'enquêtes IAU-IdF sur les victimations et l'insécurité en Île-de-France (campagnes 2001 à 2009). Voy. Zauberman *et al.*, 2013.

Franciliens à la victimation... Ceux qui résident dans les arrondissements Nord et Nord-Est le sont particulièrement. Comme on s’y attendait, la proche banlieue populaire Nord (ainsi la Seine-Saint-Denis) à forte densité de zones de relégation subit, elle, une forte pression délinquante, quoique finalement le risque soit au moins aussi élevé dans les arrondissements Nord de la capitale qui jouxtent cette banlieue. Finalement, Paris et sa proche banlieue Nord constituent une zone où elle est particulièrement élevée.

Figure 5 : Victimation, insécurité et territoire en Île-de-France



Source : LAU-IdF, Zauberman & al., 2013

champ : Île-de-France

Note de lecture : chaque commune est affectée au groupe le plus représenté parmi les enquêtés qui y habitent

Le sentiment d’insécurité fonctionne différemment : il apparaît surtout lié au rang social. Certes, l’exposition au risque combinée avec des vulnérabilités liées au sexe, à l’âge (les peurs pour les enfants...), à la situation (les transports en commun...) suscite des peurs particulières. Mais ceux qui bénéficient de multiples capitaux – éducatifs, professionnels, financiers – ne présentent guère de fortes crispations sécuritaires : la délinquance ne constitue jamais à leurs yeux qu’un enjeu mineur, qu’ils y soient exposés ou non. On comprend sans peine la relative tranquillité d’esprit des habitants de la proche banlieue résidentielle Sud-Ouest : la pression délinquante y est limitée. Mais pour les Parisiens, une exposition pourtant forte à la victimation ne se traduit néanmoins pas en insécurité. Toutefois, dans les arrondissements Nord et Nord-Est, les habitants manifestent de manière réaliste qu’ils sont conscients des risques encourus dans leur voisinage immédiat. La délinquance de ces arrondissements constitue en quelque sorte un écho d’une concurrence entre usages populaires et usages élitistes de l’espace public. Pour autant, l’enjeu n’est pas tel au regard des avantages de la capitale qu’il fasse verser ces Parisiens dans une crispation sécuritaire. Non plus que dans la punitivité à laquelle ils ne croient pas, ils ne sacrifient à la xénophobie malgré la forte composante migratoire de leur zone de résidence. Il est vrai qu’ils la contournent largement en organisant à bas bruit une sorte de séparation douce par une stratégie de choix des établissements scolaires pour leurs enfants qui peut s’étendre d’ailleurs à toute une série de divergents lieux de sociabilité ou de distraction. Le risque de victimation

représente seulement un 'résidu' qu'une telle stratégie ne peut pallier et qu'il faut donc gérer, avec vigilance mais sans panique, si l'on préfère rester dans Paris.

L'insécurité prospère au contraire dans les classes populaires et les petites classes moyennes, mais elle s'y décline sous deux formes. Pour les habitants de la proche banlieue Nord, l'insécurité personnelle est à son maximum. Elle s'accompagne de très fortes préoccupations sécuritaires ; certes, ces enquêtés savent bien que l'accès à l'emploi et aux revenus constitue des enjeux de plus grande ampleur, mais l'insécurité souligne cruellement la relégation dans des territoires qu'on ne peut quitter faute de moyens. Dans cette proche banlieue, l'insécurité s'accompagne facilement de xénophobie : ces précaires se vivent souvent en compétition pour l'accès à des ressources d'aides et de politiques sociales dans une situation où les éligibles sont de plus en plus nombreux. Quand on cherche des bénéficiaires à évincer, le regard tombe vite sur les derniers arrivés, les immigrants récents, quand bien même on serait soi-même un immigrant un peu plus ancien.

Aux confins périurbains de la région, l'insécurité prend une toute autre allure : elle y revêt le tour paradoxal d'une combinaison avec une exposition à la victimation moins intense que dans le reste de l'Île-de-France. Si les crispations sécuritaires, la punitivité et la xénophobie sont au plus haut, les peurs concrètes, elles, ne flambent que s'il est question de transports en commun, notamment ferrés. Là gît la curiosité de la situation : on ne se plaint pas de l'environnement immédiat que l'on estime plutôt agréable, que l'on ne souhaite pas quitter, où l'on n'éprouve pas de crainte particulière. La concentration de la peur sur les transports en commun signifie que c'est vraiment la seule situation où l'on s'estime exposé. Le problème ne se situe pas dans la *community* locale à laquelle on reproche peu de choses, mais dans son implantation : pour être tranquille, pour pouvoir être propriétaire, il a fallu aller loin, faire le deuil des centres villes et des villes centres. Dans ce périurbain francilien, deux profils se dessinent, l'un plus classe moyenne, l'autre davantage classe populaire traditionnelle. Celui-ci apparaît encore plus crispé que le premier ; il traduit une peur de tomber qui s'accompagne d'une obsession pour les règles, d'une diminution de la tolérance à la déviance, d'une réponse disproportionnée aux violations des normes. Elle produit un ressentiment envers un monde populaire, notamment immigré, qui paraît séparé de la société 'décente', dont il gaspillerait les impôts sans faire aucun effort. Dans l'autre profil, il s'agit plutôt, notamment à travers l'accession à la propriété, d'une ascension sociale en cours dans un contexte malaisé ; lui aussi conduit à souhaiter se distinguer d'un monde populaire dont on vient à peine de s'extraire. Le contraste entre la puissance de ce sentiment d'insécurité et la moindre exposition de ces périurbains à la délinquance conduit à se demander si sa dénonciation n'est pas une euphémisation de la xénophobie : en s'en prenant au criminel, c'est l'arabe ou le rom... que l'on désigne. La forte composante immigrée des catégories dont on cherche à se distinguer permet de brandir contre elles une double disqualification : comme étrangères et comme criminelles (voire terroristes). Ici, la xénophobie n'est pas l'exacerbation d'une compétition entre pauvres, elle repose sur la crainte d'un 'détrônement' de l'autochtone dont les valeurs traditionnelles ne feraient plus référence. Cette xénophobie-ci est grandement alimentée par le débat politique et médiatique ; elle traduit aussi le doute identitaire de ceux qui ne se sentent pas faire partie des gagnants de la 'mondialisation', des nostalgiques d'une identité nationale puissante qui irait de soi. Le sentiment anti-européen est devenu une composante de cette posture : la construction européenne, l'édification de la zone euro semblent imposer des carcans qui désarment les États, surtout les plus faibles, mais qui attisent en même temps la concurrence interne... au total des contraintes sans solidarité.

Regarder l'insécurité sous l'angle des territoires reconduit donc l'observateur à une question sociale : classes moyennes et classes populaires traditionnelles mobilisent la préoccupation sécuritaire pour rétablir la distance avec des catégories populaires plus mal loties et ainsi conjurer symboliquement la menace de précarisation. Pour des couches sociales qui savent qu'elles n'appartiennent pas aux élites mais qui veulent à tout prix se distinguer du monde

populaire, la délinquance devient alors, un enjeu de classement social, d'autant que les questions de sécurité ont conquis une place de choix dans les politiques publiques.

L'importance des enjeux nous conduit actuellement à tenter une analyse plus systématique : dans le cadre d'une recherche financée par l'ANR, nous allons, avec nos associés de l'OSC, étudier la projection sur les territoires franciliens de quinze ans de données sur la distribution socioprofessionnelle, les comportements électoraux, les victimations, la préoccupation sécuritaire et l'insécurité personnelle de manière à bien contrôler leurs évolutions.

REFERENCES

- BIDERMAN A.D., JOHNSON L.A., MC INTYRE J., WEIR A.W., 1967, *Report on a Pilot Study in the District of Columbia on Victimization and Attitudes Toward Law Enforcement. Field Survey I*, President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice.
- BONELLI L., 2008, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte.
- BOURGOUIN N., 2013, *La révolution sécuritaire – 1976-2012*, Nîmes, Champ social.
- BOUVET L., 2015, *L'insécurité culturelle*, Paris, Fayard.
- CASTEL R., 2003, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, La république des idées/Seuil.
- COING H., MEUNIER C., 1980, *Insécurité urbaine? Une arme pour le pouvoir*, Paris, Anthropos.
- DULONG R., 1983, *L'autodéfense: enquêtes sur quelques faits indécidables*, Paris, Méridiens.
- DUPREZ D., HEDLI M., 1992, *Le mal des banlieues? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Paris, L'Harmattan.
- GREMY J.-P., 1996, « La délinquance permet-elle d'expliquer le sentiment d'insécurité? », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 23, 53-67.
- GUILLUY C., 2000, *Atlas des fractures françaises. Les fractures françaises dans la recomposition sociale et territoriale*, Paris, L'Harmattan.
- GUILLUY C., 2014, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion.
- HARRIS R., 1969, *The Fear of Crime*, New York, Praeger.
- LAGRANGE H., 1984, « Perceptions de la violence et sentiment d'insécurité », *Déviance et société*, 8, 4, 321-344.
- LAGRANGE H., 1993, « La peur à la recherche du crime », *Déviance et société*, 17, 4, 385-417.
- LAGRANGE H., 1995, *La civilité à l'épreuve. Crime et sentiment d'insécurité*, Paris, PUF.
- PRESIDENT'S COMMISSION ON LAW ENFORCEMENT AND ADMINISTRATION OF JUSTICE, 1967, *The Challenge of Crime in a Free Society*, Washington D.C., US Government Printing Office.
- ROBERT PH., 1999, *Le citoyen, le crime et l'État*, Paris-Genève, Droz.
- ROBERT PH., POTTIER M.-L., 1997, « "On ne se sent plus en sécurité" Délinquance et insécurité, une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, 47, 6, 707-740.
- ROCHE S., 1993, *Le sentiment d'insécurité*, Paris, PUF.
- ROCHE S., 1996, *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité?*, Paris, Seuil.
- WACQUANT L., 2012, « La fabrique de l'État néolibéral : insécurité sociale et politique punitive », in BODIN R., Dir., *Les métamorphoses du contrôle social*, Paris, La Dispute, 243-254.
- ZAUBERMAN R., ROBERT PH., NEVANEN S., BON D., 2013, « Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale », *Revue française de sociologie*, 54, 1, 111-151.